

**Non aux réformes Blanquer qui
attaquent l'Ecole et les personnels !
Non aux suppressions de postes !**

Le projet de loi « pour une école de la confiance » est présenté aux instances consultatives dans la précipitation. Le ministre veut le soumettre au parlement en janvier pour une application à la rentrée 2019 et légiférer par ordonnance pour la réforme territoriale.

Suppression de postes dans le 2nd degré et chez les administratifs

2 650 postes seraient supprimés dans le 2nd degré à la rentrée 2019, auxquels il faut ajouter la suppression de 400 postes de personnels administratifs : la « priorité à l'éducation » revendiquée par le gouvernement n'est qu'une illusion. Ces suppressions sont indissociables des contre-réformes engagées par le ministre, en particulier celles du lycée, du baccalauréat et de la voie professionnelle. Elles vont se poursuivre dans les années à venir avec l'application progressive de ces contre-réformes.

Ces attaques inacceptables contre l'École publique et ses personnels font système avec les attaques contre le statut général des fonctionnaires et les 120 000 suppressions de postes prévues dans la Fonction publique, sur le quinquennat.

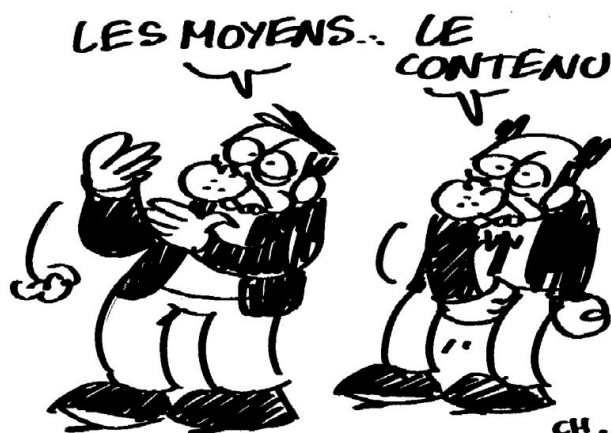
Des salaires toujours gelés !

La valeur du point d'indice a été gelée de 2010 à 2016 et l'est de nouveau depuis 2017, les retenues pour pension civile ont augmenté, et la CSG majorée de 1,7 point. Le projet de nous imposer une seconde HSA n'est pas une réponse à la baisse de notre pouvoir d'achat !

Et maintenant les retraites !

Le haut-commissaire à la réforme des retraites a confirmé l'intention du gouvernement d'instaurer un régime universel par points en vigueur à partir de 2025 et donc de supprimer le Code des pensions. Cela signifierait la fin de la référence aux 6 derniers mois de salaire, dès lors, les salarié-es ne pourront plus prévoir leur âge de départ ni le montant de leur retraite.

UN MOT DU MINISTÈRE



Face à cette offensive généralisée contre nos droits, nos salaires, nos postes et nos conditions de travail, nos organisations syndicales appellent les personnels à se réunir en assemblée générale, et exiger du ministre et du gouvernement :

- **l'arrêt des suppressions de postes et la création des postes statutaires nécessaires;**
- **le retrait de Parcoursup, de la réforme du lycée et du baccalauréat, l'abandon de la réforme de la voie professionnelle et le retrait du projet de loi pour « l'école de la confiance ». Nous voulons au contraire la construction d'un projet pour une école réellement formatrice et émancipatrice ;**

**Elles appellent les personnels de l'Éducation nationale à se :
mettre en grève le 12 novembre et
à manifester à 14h30 place des Halles à Chartres**